

\*\*\*\*\*  
UNIVERSITE DES SCIENCES, DES TECHNIQUES  
ET DES TECHNOLOGIES DE BAMAKO



U.S.T.T-B

SECRETARIAT GENERAL/Service de la Scolarité et de l'Orientation

N/Réf. : LT/sk/N°2020 - -0235 /USTTB-R/SG-SSO  
V / Réf STN°0565/USTTB-FMOS

Bamako, le 29 SEPT 2020

# RECTORAT

LE RECTEUR

Monsieur le Doyen de la Faculté de  
Médecine et d'Odontostomatologie  
(FMOS)

**Objet :** Votre compte rendu du conseil  
des professeurs

Me référant à votre compte rendu du conseil des professeurs du 14 septembre 2020 et conformément aux conclusions de la réunion du 03 septembre 2020 au Rectorat, je vous autorise à inscrire dans vos activités académiques, le développement et la mise en ligne des cours.

En plus du caractère innovant de cette pratique pédagogique, elle est un outil efficace de lutte contre la pandémie à coronavirus (COVID -19) et servira d'exemple pour l'ensemble de l'enseignement supérieur du Mali, si elle est bien appliquée.

Aussi, je voudrais vous rappeler ma lettre N°2020-0123/USTTB-R/SG du 09 avril 2020 qui portait sur la continuité pédagogique pour l'enseignement en ligne, conformément aux instructions du département.

En conséquence, je vous invite à prendre les dispositions nécessaires, notamment la sensibilisation et la formation des enseignants et des étudiants, pour la réussite de l'opération.

Je vous remercie de votre bonne coopération.

